

"La gauche va découvrir au Sénat des vertus insoupçonnées"

par Guy Carcassonne*

(Le Monde, 26 septembre 2011)

La gauche majoritaire au Sénat, est-ce une révolution ?

Politiquement, c'est une première, pas seulement sous la Ve République puisque si les républicains, sous la IIIe, y étaient devenus majoritaires assez tôt, la gauche, elle, ne l'a jamais été franchement, faisant dire du Sénat qu'il était une Chambre traditionnellement modérée, un euphémisme pour conservatrice. Donc oui, politiquement, c'est très nouveau.

Institutionnellement, en revanche, on a déjà connu le Sénat dans l'opposition ; opposition à de Gaulle, de 1962 à 1969, et surtout, opposition à la gauche durant les quinze années où elle a été au pouvoir sous la Ve.

Comment expliquez-vous cette forte poussée de la gauche ?

Ses victoires dans les élections locales devaient bien finir par se répercuter au Sénat, même si le poids excessif des petites communes a retardé cette échéance. Ajoutez-y des divisions à droite et le basculement se comprend.

Peut-on avoir une surprise lors de l'élection du président du Sénat, samedi 1er octobre, comme le laisse entendre la droite ?

Une surprise serait indigne. Si la gauche a la majorité absolue et qu'elle ne peut avoir la présidence, ce serait vraiment indigne.

En avril 1998, Lionel Jospin qualifiait le Sénat "d'anomalie pour la démocratie". La gauche majoritaire va-t-elle être tentée de bousculer l'institution ?

Je ne le crois pas. Lorsque Lionel Jospin parlait d'anomalie, je pense qu'il visait le mode de scrutin qui donne une représentation un peu caricaturale, et non l'institution elle-même. De fait, s'il y a deux Assemblées, c'est pour représenter deux objets différents, l'une le peuple, l'autre le territoire. En soi, je suis convaincu que c'est une bonne chose, ne serait-ce que pour se prémunir un peu contre les engouements d'une Assemblée unique.

Pour le reste, Olivier Duhamel [professeur de droit constitutionnel à Sciences-Po Paris, ancien député européen (PS)] avait brillamment démontré que l'hostilité des forces politiques à l'égard des institutions diminue toujours au fur et à mesure qu'elles s'en approchent. La gauche va découvrir à la seconde Chambre des vertus insoupçonnées...

Il n'y aura donc pas de conséquence sur le fonctionnement des institutions ?

La gauche n'a jamais été empêchée de gouverner par le Sénat de droite ; la droite ne le sera pas davantage par un Sénat de gauche. Tout au plus l'adoption des projets de loi prendra-t-elle un peu plus de temps ce qui, d'ailleurs, n'est pas mauvais.

Ce résultat aura-t-il des conséquences sur la présidentielle ?

Ce ne sont pas les territoires qui votent à la présidentielle. Cela dit, ce vote est évidemment un revers pour l'actuelle majorité d'autant plus spectaculaire qu'il est proche des échéances majeures.

Ce basculement peut-il favoriser des projets de la gauche si celle-ci emporte la présidentielle ?

Oui, mais uniquement pour les lois organiques relatives au Sénat, pour lesquelles son accord est requis, contrairement aux autres lois organiques. Cela pourrait permettre d'avancer enfin sur le cumul des mandats, comme le PS le promet dans son programme. Il s'est engagé à ce que les députés et les sénateurs ne puissent plus cumuler leur mandat avec la responsabilité d'un exécutif local. Sauf à se ridiculiser, il ne pourra pas rester immobile sur ce sujet.

Quant à des révisions de la Constitution, par exemple pour introduire une "règle d'or" [d'équilibre des finances publiques], il faudrait que la gauche obtienne la majorité des trois cinquièmes du Parlement ou passe par des référendums. Au moins ces derniers deviendraient-ils techniquement possibles car, avant de les convoquer pour modifier la Constitution, il faut que le texte ait été voté en termes identiques par les deux Assemblées.

Peut-on imaginer qu'au-delà de 2012, la gauche puisse avoir le monopole des pouvoirs en France, ce qui ne s'est jamais vu ?

On peut tout à fait l'imaginer.

Un risque ou une opportunité ?

Pourquoi diable faudrait-il s'en inquiéter si c'est au profit de la gauche, après l'avoir trouvé normal chaque fois que ça s'est produit, très souvent, au profit de la droite? La situation ne serait nouvelle que par l'identité de ses bénéficiaires. Le Conseil constitutionnel, la presse, l'opinion seront toujours là, qui restent les remparts les plus solides contre les excès.

Propos recueillis par Françoise Fresso

*Guy Carcassonne, ancien collaborateur de Michel Rocard à Matignon (1988-1991), a fait partie de la commission Balladur de réforme des institutions.